

Les guides pratiques d'observations.be :

N°2 – La validation

Version du 27 octobre 2011

1. Qu'est ce que la validation sur www.observations.be ?

www.observations.be est un système ouvert à tous, destiné à la gestion et au partage en ligne de données naturalistes. Comme il s'agit d'un système ouvert, et dont les données peuvent servir à des fins de conservation de la nature et de recherche scientifique, il est indispensable de trier et contrôler le jeu de données, afin de limiter au maximum les erreurs qui pourraient apparaître.

La validation est aussi un service offert aux observateurs, afin qu'ils prennent conscience des difficultés de l'identification des espèces sauvages dans la nature, et qu'ils améliorent leur manière d'observer et de renseigner ces observations.

Afin de limiter ces erreurs, le portail comprend un système de filtration des données, basé sur le statut des espèces et leur période de présence en Belgique. Une équipe de validateurs s'occupe de vérifier ces données, et de contacter si nécessaire l'observateur afin d'obtenir des compléments d'observation.

Les « erreurs » constatées depuis l'ouverture du site sont de différents types : erreurs d'encodage d'abord, mais aussi erreurs d'identification, souvent liées à une méconnaissance de certains critères d'identification, du comportement, de l'habitat, du statut national ou régional, ou encore de la phénologie des espèces concernées. Ces erreurs sont « normales » dans le sens où l'ouverture du portail observations.be à un large public entraîne forcément une série d'encodages erronés, liés notamment aux grandes différences dans l'expérience de chaque observateur (ornithologiquement parlant, mais aussi « informatiquement » parlant).

La validation sert donc à gérer « en première ligne » les erreurs inhérentes au flux de données journaliers encodé sur observations.be, mais ne supprime aucune de vos données (sauf exception). Ainsi, quel que soit l'état de validation de votre donnée, cette dernière restera toujours visible dans votre compte « Mon observations.be ».

2. Que valide-t-on ?

Toutes les données ne sont pas automatiquement validées. Un certain « filtre » permet aux validateurs de visualiser chaque jour les données qui nécessitent une validation. Ce filtre de validation se base essentiellement sur le statut des espèces (à l'échelle nationale et provinciale), ainsi que sur leur phénologie (période de présence sur notre territoire). La validation concerne donc :

- Les espèces rares à très rares (rouge ou rouge gras) : ce statut est propre au site observations.be, et n'est en aucun cas le reflet d'une liste rouge ou d'un autre classement de forme « officielle ». Dans certains cas, une espèce sera classée « rare » justement pour garantir une attention particulière lors de la validation. Les espèces peuvent être rares ou très rares dans certaines provinces seulement, et validées en fonction.

Pour les oiseaux : Parmi les espèces rares (en rouge), on trouve toutes les espèces rares mais régulières à l'échelle nationale, comme le Hibou des marais, mais aussi certaines espèces qui sont rares à une échelle plus locale, comme le Grimpereau des bois qui n'est validé automatiquement qu'en certaines provinces (en Hainaut dans ce cas). À quelques exceptions près, Les espèces très rares (rouge gras) sont soumises à homologation (voir <http://www.la-ch.be/>), et au final doivent donc être examinées par la Commission d'Homologation pour être définitivement acceptées comme valides. La validation

s'opère comme pour toutes les observations pour ces espèces, mais cela ne modifie en rien le processus d'homologation. **Un rapport spécifique (voir <http://www.la-ch.be/>) doit donc toujours idéalement être rempli par l'observateur, ou, à tout le moins une description circonstanciée accompagnée d'éléments tels que photos ou enregistrements de sons devraient accompagner la donnée.** Au terme du processus d'homologation, la validation initiale sera confirmée (le nom du validateur sera alors « Commission d'Homologation ») ou non (donnée finalement refusée, avec un commentaire envoyé à l'observateur).

- Les données qui ne s'inscrivent pas dans la phénologie classique de l'espèce (pour les oiseaux migrateurs, les insectes, ...)
- Pour les ornithologues, il est utile de signaler que la validation ne statue en principe pas sur l'âge ou le sexe des oiseaux observés.
- Photographies : Idéalement, toutes les photos devraient être validées. Actuellement, seules les photos d'espèces rares, ou d'espèces communes observées à des dates particulièrement hâtives ou précoces, passent systématiquement en validation.

Ne sont pas systématiquement validées : Toutes les autres données, c'est-à-dire les données d'espèces communes ou relativement communes (en noir). Même si, pour différentes raisons, il arrive que certaines données d'espèces (relativement) communes soient validées, il s'agit de cas ponctuels (questionnement, suivi d'un débutant, etc...), et il faut donc considérer que ces données ne sont qu'exceptionnellement validées. Dans le cadre de questionnement particulier (examen des données de nicheurs en raréfaction, par exemple, ou d'une espèce en particulier dans le cadre d'une étude), les validateurs peuvent être amenés à passer en revue des données mêmes anciennes.

Note concernant les observations marquées comme « incertaines » lors de l'encodage : elles ne sont pas systématiquement validées, mais en général l'état obtenu par celles qui le sont est « impossible à valider ».

3. Les différents états de validation

Sur la fenêtre d'une observation, il est possible de voir l'état de validation de celle-ci. Elle peut être de plusieurs types, qui sont repris ci-dessous avec quelques explications :

- **Aucune enquête (indéterminé)** : la donnée n'a pas (encore) été traitée par l'équipe de validation.
- **Approuvé** : la donnée est validée.
- **Non approuvé** : la donnée n'est pas approuvée car il s'agit (vraisemblablement) d'une erreur. Cette option est aussi utilisée après un certain temps lorsqu'un observateur ne répond pas aux demandes de complément d'information.
- **Impossible à évaluer** : Cette catégorie est utilisée dans le cas de données qui posent questions, et pour lesquelles le manque de détails, preuves, ou informations ne permet pas d'arriver à une conclusion satisfaisante, sans qu'elle soit pour autant nécessairement erronée. Elle est alors placée en « impossible à évaluer ».
- **En cours de validation** : est utilisé dans certains cas lors du travail de validation en cours. Par précaution, la donnée disparaît alors de l'écran d'accueil.

4. La validation proprement dite et ses limites

La « philosophie » de validation est assez simple, mais il est peut-être utile d'en éclaircir certains de ses aspects.

Du fait de l'utilisation de ces données dans un cadre scientifique et à des fins de conservation de la nature, on comprend qu'il est nécessaire d'avoir une base de donnée relativement cohérente, dans laquelle les erreurs sont limitées autant que possible. L'équipe de validation s'attache donc à

poursuivre cet objectif, tout en réalisant un travail en ligne sur une base quotidienne, afin de corriger rapidement un maximum d'erreurs encodées. Les utilisateurs du portail d'observations.be peuvent dès lors profiter d'une mise à jour régulière des données visualisables sur le portail, particulièrement sur la page d'accueil, qui est régulièrement vérifiée par des centaines de personnes (plus de 2000 visiteurs différents chaque semaine).

L'optique est aussi, dans la mesure du temps disponible, de donner des explications aux utilisateurs, de leur expliquer le pourquoi d'un éventuel refus, voire de lui donner des éléments d'identifications pour de prochaines observations. Même si certaines choses ne sont pas facilement explicables en quelques lignes, nous essayons de faire cela un maximum et de gérer cela dans la bonne humeur, mais n'oubliez donc pas que nous n'avons matériellement pas le temps de répondre à toutes les interrogations ou de dialoguer longuement.

Il est toutefois important de clarifier une chose : Il est évident, et les validateurs ne s'en cachent pas, que certaines observations particulières sont parfois validées sans « enquête » préalable, sur base de l'expérience et du sérieux confirmé de l'observateur. Cette manière de procéder peut en froisser certains mais s'explique facilement. L'équipe de validation est constituée de naturalistes expérimentés, qui communiquent régulièrement entre eux. Les cas « difficiles » sont régulièrement mis en commun et une décision consensus peut-être prise. À certains moments, les validateurs sont amenés à trancher, mais ils font le maximum pour faire cela dans la transparence et dans la bonne humeur ! N'oubliez pas non plus que même une donnée refusée reste dans votre base d'observations personnelles.

En ce qui concerne les oiseaux, une certaine sévérité est appliquée aux observations hors phénologie classique (bondrées printanières, fauvelles entendues en mars, rousserolle verderolle hâtive) ; la plupart du temps, une observation de ce type nécessite des preuves (photo, son...) pour acceptation.

Il est évident que malgré le travail important de gestion réalisé par les validateurs, le système de validation montre certaines limites, et ne permet pas de corriger parfaitement le flux de données quotidien. Avec 9000 utilisateurs actuellement inscrits (pour la Belgique), il est difficile de suivre le flux de données encodées, et vous comprendrez mieux pourquoi nous ne pouvons accorder beaucoup de temps à chaque correction.

Mais vous pouvez nous aider (voir ci-dessous) !

5. Comment aider les validateurs ?

Il est possible de nous aider de plusieurs façons.

5.1. Lors de l'encodage...

- Ne soyez pas avare de détails lorsque vous encodez ! Trop souvent, des observations surprenantes ne sont pas détaillées, ce qui ne nous permet pas de valider sans contacter l'observateur. Le plumage, le comportement, l'habitat fréquenté, etc... sont des informations à la fois utiles pour les validateurs, mais aussi pour permettre d'interpréter cette donnée après un certain temps, notamment dans le cadre de suivi d'espèces, ou de projets de conservation. On peut donc simplement dire qu'observations.be sert de base (et d'archivage) pour une série de travaux scientifiques et de conservation, et que plus les observations sont détaillées, plus elles sont utiles et exploitables.
- L'ajout de photos : n'hésitez pas à ajouter une photo, même de mauvaise qualité, afin de documenter une observation particulière. La validation en sera facilitée, et peut éventuellement permettre un échange sur l'identification de l'oiseau photographié. Un avertissement néanmoins : N'essayez jamais d'obtenir coûte que coûte une photo preuve, n'oubliez pas que ce qui prime, c'est de déranger l'animal ou l'habitat au minimum. Certaines espèces sont facilement dérangées, parfois même à grande distance comme les rapaces, cygnes,

grues, les oiseaux au nid, etc.... Le respect des statuts de protection des sites et de la propriété privée est évidemment aussi prioritaire.

- N'hésitez pas à utiliser l'option « incertain » (il suffit pour cela de décocher la case « certain » sur la fenêtre d'encodage), si vous n'êtes pas sûr de votre observation. Même les observateurs très expérimentés ne peuvent reconnaître tous les oiseaux, leurs différents plumages, cris et chants, et il n'y a aucune honte à encoder une observation sous le statut « incertain ». Veuillez toutefois à n'utiliser cette option « incertain » que dans le cas d'une incertitude sur l'identification spécifique ; pour les âges et les sexes, il vaut mieux alors laisser ces champs en « indéterminé ».

5.2. Lorsque vous « surfez » sur le site...

- Si, en visitant le site, vous tombez sur une observation qui vous semble peu vraisemblable, ou clairement erronée, il vous est toujours possible de nous le signaler via l'option « Signaler une (possible) identification erronée » en haut à droite de la fenêtre de l'observation détaillée.
- De plus, il vous est aussi possible de contacter directement l'observateur via l'option « E-mail observateur », toujours en haut à droite de la fenêtre d'observation. Cependant, agissez toujours avec courtoisie, et préférez cette option dans le cas où l'observateur est un ami, ou habite votre région. Dans les autres cas, il est préférable que vous nous contactiez via l'option « Signaler une (possible) identification erronée » (l'observateur concerné n'en est alors pas averti).
- Enfin, il apparaît aussi utile d'expliquer comment modifier son observation. Il arrive souvent que lors d'erreurs d'encodage, les utilisateurs ne sachent pas comment corriger leur observation. Rassurez-vous, rien de plus simple ! Il suffit de cliquer sur « modifier l'observation », situé sur la colonne de droite, sur la fenêtre de l'observation. Il vous suffit alors de modifier ce que vous souhaitez et enfin de cliquer en bas de page, sur « OK ».

6. Précision importante concernant l'ajout de photos

Une règle absolue à suivre est de n'associer à une observation que des documents (photos ou sons) en rapport avec cette même observation. Aller chercher dans sa propre photothèque une autre photo de la même espèce, par exemple, n'est pas autorisé.

Depuis le lancement du système, quelques cas de « fraudes » concernant l'ajout de photo à une observation ont malheureusement dû être constatés. Il s'agissait d'observateurs qui associaient à leur propre observation une photo qui ne correspondait pas à cette observation et qui avait été « empruntée » sur Internet à d'autres photographes, après des tentatives de montage photographique parfois sophistiquées. Les moyens informatiques modernes et le mode de validation interactif d'observations.be permettent heureusement la détection de telles fraudes et leurs auteurs ont vu (au moins temporairement) leur compte bloqué ou fortement surveillé, en plus d'être à présent et pour longtemps « identifiés » au sein des équipes de validation de waarnemingen.be et de l'OFFH en ligne. Heureusement, on parle ici d'une infime minorité d'utilisateurs (tout au plus 3 personnes).

7. Derniers conseils...

Observations.be est avant tout un service offert à la communauté naturaliste et ce service est évidemment perfectible. Des modifications, des améliorations sont d'ailleurs régulièrement soit testées soit appliquées de manière permanente par les concepteurs du site (Stichting Natuurinformatie), à leur initiative ou à notre demande. N'hésitez donc pas à nous faire part de vos suggestions et questions.

Pour nous contacter : info@observations.be